



**HAL**  
open science

# L'utilisation de l'espace et ses conséquences socioenvironnementales dans le Sénégal intérieur : le poids de l'histoire coloniale et post-coloniale

Ababacar Fall

► **To cite this version:**

Ababacar Fall. L'utilisation de l'espace et ses conséquences socioenvironnementales dans le Sénégal intérieur : le poids de l'histoire coloniale et post-coloniale. 2015. hal-01152431

**HAL Id: hal-01152431**

**<https://hal.science/hal-01152431>**

Preprint submitted on 17 May 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

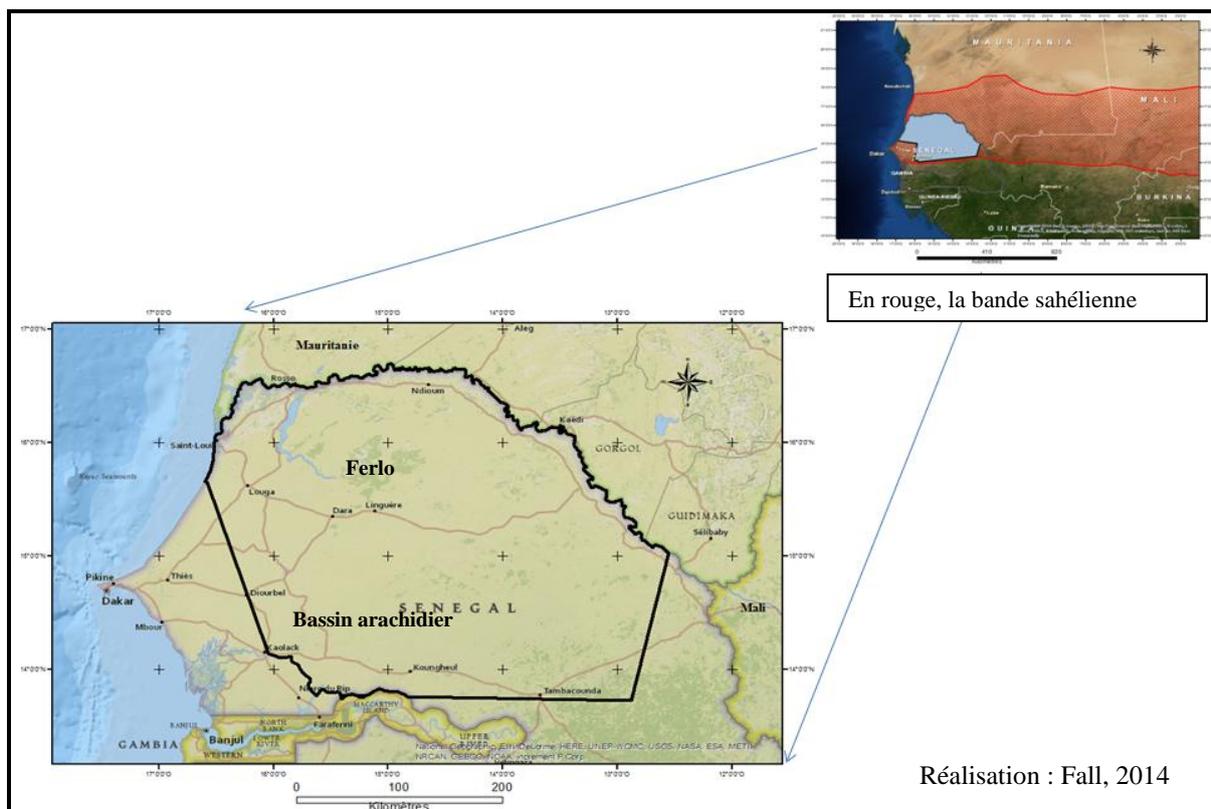
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'utilisation de l'espace et ses conséquences socioenvironnementales dans le Sénégal intérieur : le poids de l'histoire coloniale et post-coloniale

Ababacar FALL, docteur en géographie, EA 7338 PLEIADE - Paris Sorbonne Cité Paris 13  
[ababacar.fall@univ-paris13.fr](mailto:ababacar.fall@univ-paris13.fr)

## Introduction

A l'instar des autres états sahéliers issus de la colonisation française, le Sénégal a souvent pérennisé, au lendemain de son indépendance, les anciennes logiques coloniales qui faisaient souvent abstraction des spécificités locales. En témoigne la persistance du choix de la monoculture arachidière de rente, partout où elle est possible, au détriment des cultures vivrières qui permettent aux masses paysannes de subvenir à leurs besoins alimentaires. Dans un tel contexte, la région du Ferlo (Fig.1) ainsi que les espaces faisant la transition vers le bassin arachidier, du fait de leurs caractéristiques physiques et sociales, n'ont guère retenu l'attention des autorités pour une politique de mise en valeur rurale comme ce fut le cas dans d'autres régions du pays. Une marginalisation dans les décisions politiques qui a activement participé à l'isolement de toute la région. Cette situation n'est pas forcément négative dans la mesure où les aménagements ruraux n'ont pas été totalement absents, notamment à travers les forages et où l'absence de mise en valeur par l'agriculture a permis à l'élevage transhumant d'y perdurer.



**Figure 1 : La zone d'étude : Le Sénégal intérieur, du Ferlo au Bassin arachidier**

Dans ce contexte, la société pastorale Peule, dominante dans la population, a pu s'adapter dans cet espace en ayant recours à la transhumance comme stratégie de maintien

d'une activité d'élevage face aux contraintes biophysiques. Autour des campements permanents, le développement d'une petite agriculture vivrière en hivernage permet de subvenir aux besoins alimentaires. Au début des années 1950, les premières installations de forages pastoraux sont inaugurées dans le Ferlo, pas seulement pour venir en aide à une activité en proie à un milieu difficile, mais plutôt avec l'objectif de sédentariser – et de contrôler politiquement - les sociétés Peules autour de ces aménagements hydrauliques (Santoir, 1983). Revenir sur l'histoire de ces dynamiques sociales et institutionnelles est nécessaire pour la compréhension des phénomènes d'occupation et d'utilisation de l'espace que nous avons aujourd'hui au Sénégal notamment entre le Ferlo et ses marges en direction du Bassin arachidier (Fig. 1).

## 1. La politique et les stratégies coloniales d'exploitation des ressources agricoles et leurs conséquences dans l'occupation et l'utilisation de l'espace.

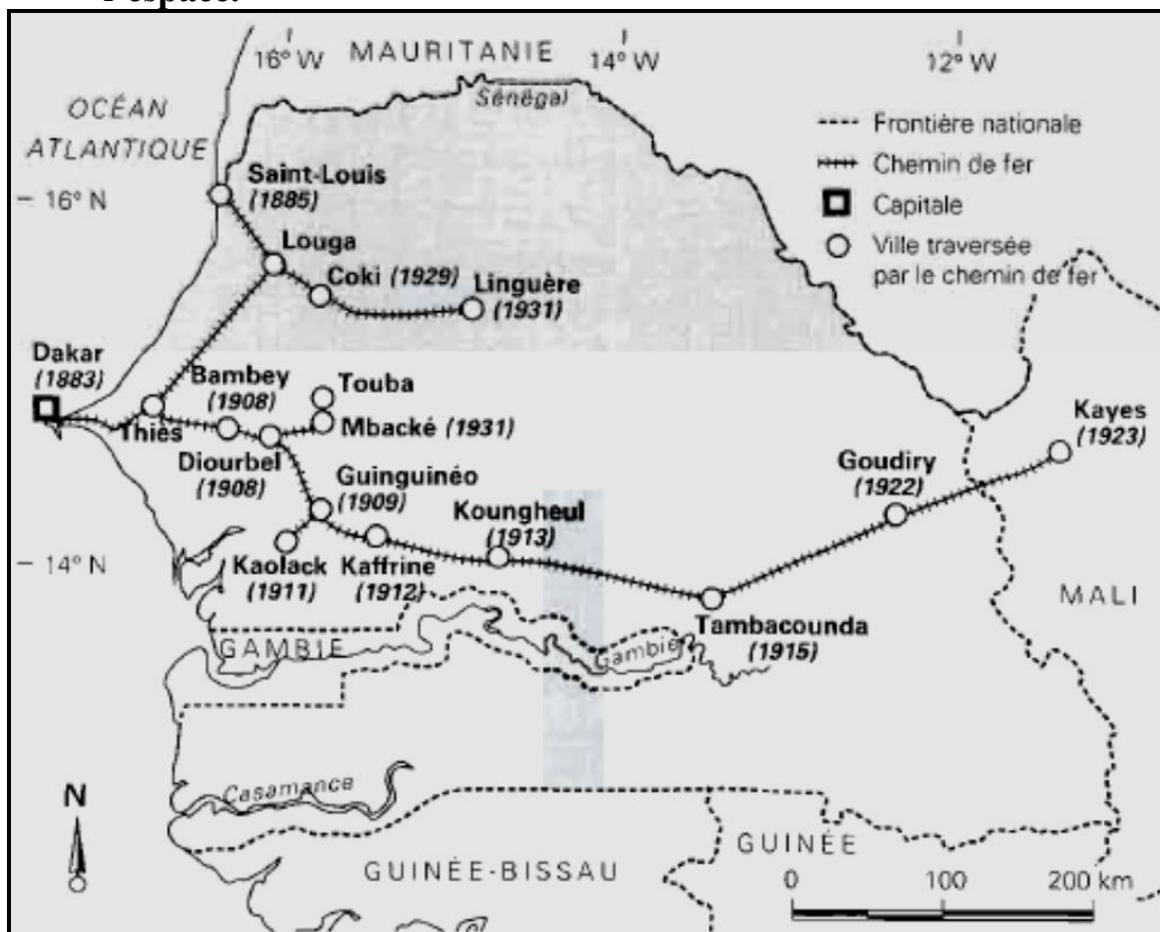


Figure 2: L'établissement du chemin de fer au Sénégal (Source : Sidibé, 2005)

La politique coloniale avait réussi à mobiliser les meilleures terres pour des cultures de rente et d'exportation. Ce développement rapide de l'économie de traite basé sur des spéculations commerciales telle que l'arachide (*Arachis hypogaea*), plante originaire d'Amérique du Sud et introduite en Afrique par les marchands d'esclaves portugais en 1841 (Dia, 2009), a modifié de manière profonde l'occupation et l'utilisation de l'espace des campagnes sénégalaises. Il a aussi et surtout créé des pôles urbains côtiers et des escales d'échanges et de commerce à l'intérieur des terres, qui finiront par devenir de nouvelles polarités dans l'espace rural du Sénégal intérieur. Celles-ci vont donner naissance à de

grandes villes côtières ou de l'intérieur du pays (Fig.2) (Dakar, Saint-Louis, Diourbel, Thiès, Kaffrine, Kaolack, Tambacounda etc.). « *L'action coloniale a donc conduit à remplacer la configuration des villes-marchés précoloniales par une organisation macrocéphale dans laquelle un rang et une fonction sont attribués à chacun des centres. À chacune des zones bioclimatiques est aussi assignée une vocation de production : activité pastorale en zone sahélienne, cultures céréalières, de rente et/ou de contre-saison en zone sahélo-soudanienne. L'indépendance [acquise] et les investissements des programmes de développement n'ont pas fondamentalement remis en cause ce modèle hérité* » (Walther & Retaillé, 2008) dont les conséquences sont toujours visibles au Sénégal.

L'urbanisation s'est orientée vers le littoral au détriment de l'intérieur et a surtout été facilitée par la mise en place par les autorités coloniales de grandes voies et axes de communication au Sénégal, visant à réorganiser vers le littoral les courants de circulation (ligne ferroviaire reliant Dakar, Louga, Linguère et Saint-Louis), et dans la sous-région ouest africaine (Chemin de fer Dakar-Niger et Bénin-Niger) (Fig. 2) avec comme objectif principal l'acheminement des productions agricoles et minières de l'intérieur des terres vers la métropole en passant par les villes comptoirs établies sur la côte, « [jouant] *le rôle d'interface entre la métropole, dont elles sont souvent le prolongement littoral, et les [autres] colonies* » (Goerg, 2006). Tixier (1965), citant Gallieni, dit que l'objectif colonial était de « *mettre sur pied un vaste plan de pénétration sur la base du principe : utiliser d'abord les moyens existants qui sont en l'occurrence les deux grands fleuves : le Sénégal et le Niger* ». Par la suite, il fut assigné au rail le rôle d'« *épine dorsale de l'économie arachidière* » (Lesourd *et al*, 2004). Le long du réseau sénégalais vont se développer des escales qui vont polariser la traite de la graine ainsi que la distribution et la commercialisation de biens de consommation dans les zones les plus reculées du pays (Lesourd *et al*, 2004). Ces escales, dynamisées par l'activité des maisons de commerce qui s'y sont installées, vont donner naissance aux villes actuelles de l'intérieur du pays (Kaolack, Kaffrine, Diourbel, Louga, etc.). Ces nouvelles villes vont exercer un véritable attrait sur les populations des campagnes environnantes et servir finalement de base d'installation aux migrants dont certains ont quitté les villages et les campements où les productions agricoles ne permirent plus de maintenir un niveau de vie décent, pour venir y chercher essentiellement du travail ou faire du petit commerce. Ainsi, la mise en place de cette économie de rente a contribué à désagréger le tissu social pré-colonial avec une nouvelle division du travail induite par l'introduction d'une économie monétaire. Les rapports sociaux multiséculaires en ressortent bouleversés. La valeur du « travail » avait une forte symbolique sociale dans la mesure où elle permettait de relier les différents groupes sociaux (très hiérarchisées, des nobles jusqu'aux castés) par le biais d'un échange (en l'occurrence le troc) en cas de besoin alimentaire (céréales, bétails) ou d'équipements (outils agricoles ou ustensiles). Dans un tel contexte social, la notion de profit ou de richesse est très relative et n'a aucune signification pécuniaire.

La nouvelle donne monétaire amène les groupes sociaux à redéfinir leurs rapports mutuels. La production est maintenant calquée sur le profit qui devra être réalisé. Et les hiérarchies ne sont plus sociales mais plutôt économiques. La ville devient ainsi le théâtre de cette désagrégation des liens sociaux et le cimetière des hiérarchies et normes sociales. Cet exode vers les centres urbains, nouvelles attractions des populations rurales en difficulté dans les campagnes, a connu des épisodes paroxysmiques durant les périodes de grandes sécheresses des années 1970 et 1980.

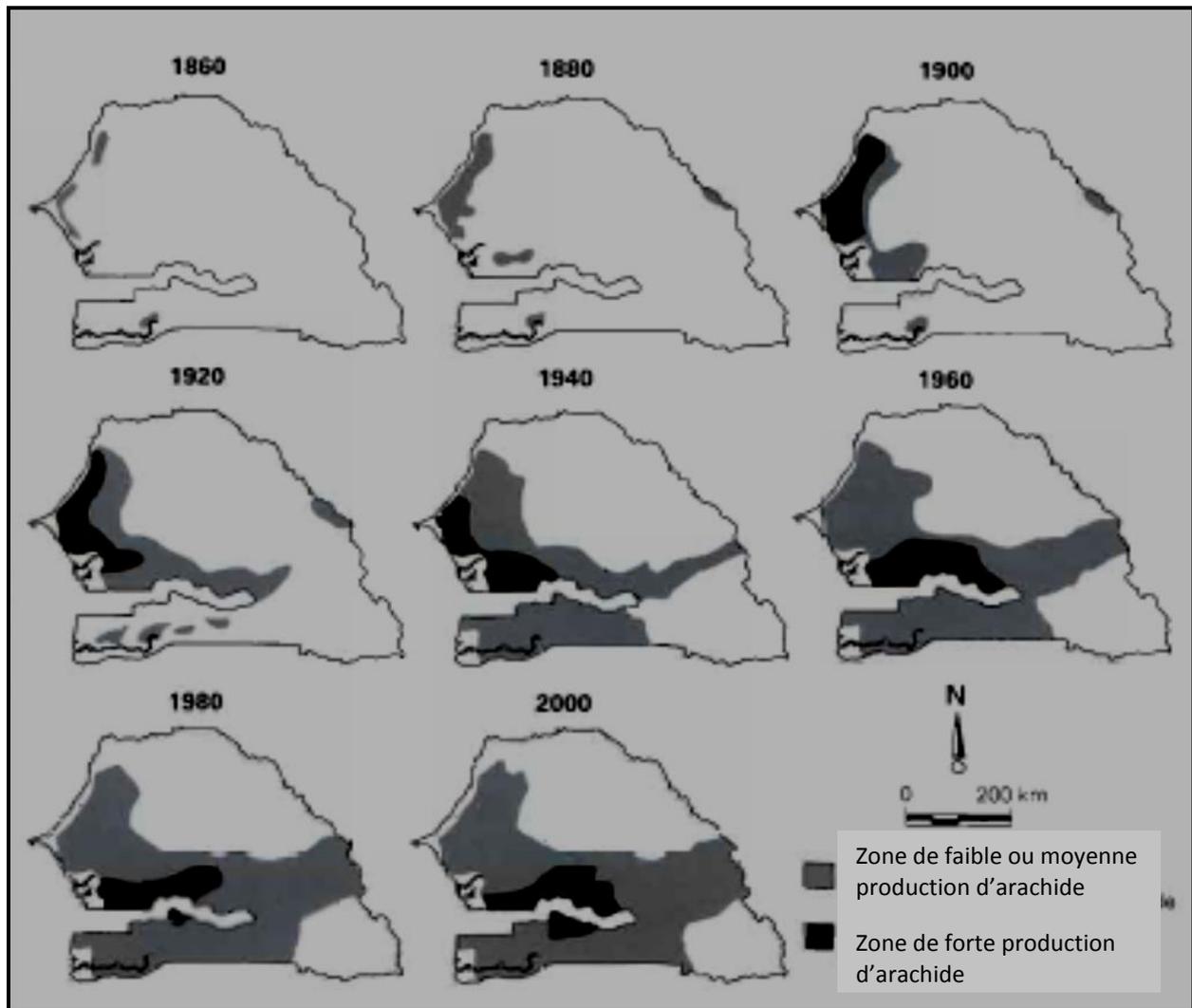
Du point de vue écologique, la mobilisation de nouvelles terres pour la production de l'arachide a surtout amené à des défrichements massifs et à la conquête de nouveaux espaces de cultures. A ce titre, le Ferlo, entité régionale qui émerge donc par défaut, a été « épargné » dans la mesure où son environnement a été jugé pauvre, peu fertile et hostile à tout établissement humain durable (Dia, 2009). En revanche, plus au sud, le Saloum, futur cœur du

bassin arachidier, a vu sa savane arborée complètement défrichée. Cette dernière région avait retenu l'attention des autorités coloniales à cause de sa pluviométrie annuelle correcte, ses grandes réserves foncières et sa pédologie favorable à la culture arachidière. Le groupe social wolof qui, historiquement, vivait dans le Cayor (centre-ouest du Sénégal), s'est rapidement approprié cette spéculation arachidière. Le rapport qu'il avait avec l'espace et à la terre a ainsi beaucoup évolué devant les facilitations consenties par les autorités coloniales. Ici, il faut souligner le rôle joué par les *Mourides* dans cette colonisation des terres. Cette confrérie religieuse musulmane très versée dans le soufisme (islam mystique), fût fondée au Sénégal par Cheikh Ahmadou Bamba à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est très active dans l'exploitation agricole de la terre assurée gratuitement par les adeptes ou *talibés* en quête du salut divin. Dans la confrérie *mouride*, le travail de la terre, tel que l'a décrit son fondateur, est avant tout une manifestation de piété. L'importance des exploitations agricoles *mourides* à travers le Sénégal, engendre des profits importants qui fondent aujourd'hui la puissance économique, politique et sociale de cette communauté religieuse au Sénégal. Mieux organisés à l'époque, les colonies *mourides*, à dominante ethnique wolof et originaire du Baol (région de Diourbel) ont été très actives dans la colonisation et les défrichements du bassin arachidier. Aujourd'hui encore, la plus grande exploitation agricole sénégalaise (40 000 ha) se trouve dans le Bassin arachidier et est gérée par les *Mourides*. Elle résulte de la déclassification d'une partie de la forêt classée de Mbégué en 1991 par les autorités du pays et de son octroi au Guide de la confrérie *Mouride*.

Ces exploitations agricoles wolofs avec une visée économique affichée ont été vues différemment par les autres groupes ethniques, tels les Mandingues ou les Sérères, qui ont souvent décrié les pratiques agricoles wolofs, jugeant qu'elles dégradait le milieu. Dès le départ, les Wolofs ont donc eu un rapport très particulier avec la terre dans cette partie du Sénégal qu'ils envisageaient comme un enjeu sociopolitique et surtout économique (Sidibé, 2005). Après des vagues de colonisation successives, un processus de territorialisation qui permit une nouvelle identification par rapport au terroir, est enclenchée. De simples migrants, ils sont devenus par la force de l'exploitation agricole et du développement économique de véritables acteurs du territoire.

Au départ localisé sur les terres peu productives du Cayor (Fig. 3), le front de l'arachide a gagné progressivement entre 1860 et 1900, la région du Sine Saloum. Entre 1920 et 1960, les superficies n'ont cessé de croître en direction des régions du sud qui jusque-là étaient épargnées. En revanche, la colonisation agricole se détourna dans un premier temps du Ferlo, en raison des conditions déjà décrites. S'inscrivant dans cette dynamique impulsée par les autorités coloniales, les gouvernants, après l'indépendance, n'ont pas proposé de ruptures dans la politique agricole, espérant pouvoir fonder le développement économique sur les revenus dégagés par la production arachidière. Ainsi, depuis les années 1960, la course à la production massive a orienté le front de l'arachide en direction des terres neuves du Sénégal oriental et vers les systèmes socioécologiques de la Casamance et du Fouladou Pakao où « *la conquête de la forêt classée de Pata* » (Sidibé, 2005) reste un exemple édifiant sur la dégradation d'un milieu induite par les mauvaises pratiques agricoles notamment par le « tout à l'arachide ».

La communauté *mouride* s'est particulièrement investie dans cette colonisation des terres par l'établissement de « *daaras* » qui sont de véritables colonies de paysans travaillant sous les directives d'un marabout, guide spirituel. Aujourd'hui encore, elle est très dynamique dans l'agriculture. L'exemple de Khelcome est édifiant à ce sujet. Sa mise en culture a amené à de défrichements très importants et à la disparition de la savane arborée. Elle montre par ailleurs, le pouvoir et le rôle des marabouts dans la culture de l'arachide et des stratégies qu'ils mettent en place pour favoriser la colonisation de nouvelles terres.



**Figure 3: Evolution des superficies destinées à la culture arachidière entre 1860 et 2000**  
(Source : Sidibé, 2005)

## 2. Le Ferlo et ses marges sud, un espace longtemps marginalisé

La politique coloniale a longtemps maintenu le Ferlo à la marge. L'intervention des autorités coloniales n'y date que de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle et concernait l'hydraulique rurale par l'aménagement des forages à usage pastoral. Ces aménagements montrent qu'il y avait une certaine reconnaissance implicite du territoire à travers ses potentialités pour le développement de l'activité d'élevage. Par ailleurs, ils ont participé à la structuration de l'activité de transhumance sur tout le territoire. Ce volet est complété par la division du territoire en unités pastorales pour les usages de la ressource hydrique et aussi contrôler l'activité de transhumance. Globalement une politique qui visait (en vain) la maîtrise des déplacements des Peuls dans ce vaste espace où l'absence d'exploitations agricoles clairement identifiées spatialement assurait une certaine liberté de mouvement et d'accès à la ressource fourragère. La mise en place des réserves pastorales avait l'ambition d'assurer définitivement la disponibilité de la ressource pour le bétail.

La forte poussée agricole dans le sud du Ferlo et la succession des années de sécheresse ont épuisé les terres amenant les sociétés à faire refluer le front agricole vers le sud

en direction de la Casamance et vers le Sénégal oriental où la péjoration de la pluviosité a été moins durement ressentie.

Les observations de Santoir (1983) montraient aussi que le sud du Ferlo n'était pas épargné par ces mouvements de populations : « *le sud Diolof, ainsi que le Sine, connaissent actuellement une évolution rapide qui pourrait, dans un proche avenir, apporter des changements radicaux tant au niveau du peuplement que de l'exploitation de ces régions* ». L'évolution du peuplement du Ferlo a confirmé cette observation. En effet, depuis quelques années, à la faveur de l'amélioration de la pluviosité, des colonies *mourides* commencent à s'installer non sans situation conflictuelle dans les communautés rurales du Ferlo sud (Barkédji) avec les mêmes logiques que celles antérieurement mises en place lors de la colonisation du Bassin arachidier. Le poids politique et économique de cette confrérie est un facteur déterminant dans cette installation, bénéficiant souvent, de la part des autorités, des terres. Un traitement que les Peuls du Ferlo ont décrié en 2005, lorsque les autorités sénégalaises avaient décidé de déclasser une partie de la réserve sylvopastorale de Doli en faveur de la communauté *mouride*. Les Peuls avaient alors vivement protesté contre ce projet de déclassement qui finalement fut annulé. L'augmentation des surfaces de cultures dans le Ferlo pose de sérieux problèmes au développement du pastoralisme. Des menaces qui amènent les sociétés rurales au développement de nouvelles stratégies d'occupation de l'espace. Ce contexte est aussi marqué par le débat en cours (au Sénégal) sur la mise en place d'un foncier rural qui réglerait définitivement tous ces problèmes.

### **3. Les politiques et stratégies de gestion des espaces agricoles et pastoraux de l'indépendance à nos jours**

Cette sous-partie est consacrée aux politiques et stratégies agricoles définies par l'État au niveau national et ses incidences socioenvironnementales dans le Sénégal intérieur, en mettant un accent particulier sur toute la région qui va du Ferlo au nord du Bassin arachidier.

#### **3-1- Entre 1960 et 1980 : L'omniprésence du pouvoir dans tous les échelons de la politique agricole**

Dès son accession à l'indépendance, le Sénégal, par mimétisme, a fait le choix du « maintien » des logiques coloniales de l'économie de rente malgré les tentatives de développement d'une politique d'industrialisation. L'exportation des ressources naturelles (produits agricoles et halieutiques, minerais, etc.), sous forme de productions brutes ou faiblement transformées, est encore à la base de l'activité économique. « *Cette période est marquée ainsi par une très forte implication des États comme acteurs incontournables et promoteurs du développement du secteur agricole. L'État producteur, nourricier et responsable du développement avait besoin de disposer des ressources pour mieux asseoir ses politiques publiques.* » (Dièye, 2008)

Les programmes de développement agricoles définis par l'État placent l'arachide au premier plan. Un choix stratégique qui devait être la principale source de devises pour l'Etat et de revenus pour les coopératives paysannes et les exploitations agricoles familiales. Ce choix politique de développement rural fut l'un des principaux leviers de l'extension spatiale de la monoculture arachidière (Sidibé, 2005) et de l'amélioration de « *sa productivité destinée à compenser les pertes financières liées à la suppression des tarifs préférentiels en 1964 par la France* » (Faye, 2011) pour ses anciennes colonies. Cette politique s'est appuyée sur des structures que l'Etat avait mises en place et qui devaient servir de base d'encadrement, de suivi et de financement des paysans. C'est dans ce contexte que la Banque de Développement du Sénégal (BDS) qui deviendra plus tard la BNDS a été mise en place pour fournir des

crédits à court et moyen termes aux producteurs agricoles. Au niveau de l'encadrement et de la commercialisation des productions, deux structures vont être créées pour jouer ce rôle. Il s'agissait de l'OCA (Office de Commercialisation Agricole) et les CRAD (Centres Régionaux d'Assistance au Développement). L'OCA était chargé de commercialiser les productions agricoles et d'approvisionner les paysans en matériels agricoles.

Les CRAD ont participé à la dynamique de mise en place des coopératives paysannes et ont joué finalement le rôle de trait d'union entre l'OCA et ces dernières. Notamment dans « *l'organisation des achats, du transport des graines, de la gestion du capital semencier et de sa vente à crédit aux producteurs, en plus de recenser les besoins des coopératives en matériel et engrais, et de récupérer ultérieurement les dettes en nature pour le compte de l'OCA* » (Sakho Jimbira, 2009). Le choix de rationalisation des dépenses publiques et de l'efficacité politiques entreprises ont été les motifs de la fusion de l'OCA et des CRAD intervenue en 1966 avec la création de l'ONCAD (Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement). Les missions qui lui furent dévolues étaient d'assurer la collecte et la commercialisation de la production d'arachide ainsi que l'approvisionnement en intrants et équipement agricole aux producteurs. « *L'ONCAD utilisait les coopératives comme interlocuteurs dans les villages car lui permettant de diffuser et de collecter tout aussi efficacement les semences et les graines d'arachide* » (Lombard, 1990).

Cette première phase de politique agricole a totalement ignoré le sous-secteur de l'élevage qui se trouva ainsi relégué au second plan. C'est seulement à partir des années 1970 que « *des initiatives sont prises pour s'attaquer aux questions d'alimentation du bétail, d'intensification de la production de viande, de gestion des espaces pastoraux, d'amélioration génétique* » (Faye, 2011). Elles ont vu la mise en place de la SODESP (société de développement sylvopastoral) dans Ferlo, de la SODEFITEX dans le Sénégal oriental et de la SODEVA dans le bassin arachidier. Les stratégies d'intensification de l'élevage des petits ruminants, l'embouche bovine, l'introduction de nouvelles races (à viande et à lait) et le développement du *ranching* (notamment celui de Doly) sont autant d'actions entreprises pour remédier à la situation de précarité et de vulnérabilité à laquelle le sous-secteur de l'élevage était confronté. Une stratégie politique qui devait par ailleurs, revitaliser la région du Ferlo longtemps oubliée dans les politiques.

#### **Les races bovines présentes au Sénégal –**

Les races locales de bovins exploitées au Sénégal sont le zébu *Gobra*, un bovin de grande taille à bosse (protubérance musculo-graisseuse) et des cornes en forme de lyre que l'on rencontre dans tout le Ferlo et sur une bonne partie de la bande sahélienne. Ensuite, le *N'dama* (littéralement petite taille en wolof), une race rustique et trypano-tolérante (résistante aux effets des piqûres de la mouche tsé-tsé) présente en Casamance et dans le Sénégal oriental. Et enfin, le métis du *Gobra* et du *N'dama*, connu sous le nom de *Diakoré*. Parmi les races introduites dans le cadre de la politique d'amélioration des techniques d'élevage, nous avons le *Goujerat*, une race indienne bien acclimatée au Sénégal et que les Peuls apprécient. Les autres races introduites sont le fait de riches fermiers privés qui s'inscrivent dans une logique d'exploitation moderne de production de lait et de viande. Il s'agit principalement des races européennes telles que *la Montbéliarde* et *la Holstein*.

Ces premières tentatives n'ont guère rencontré l'adhésion des populations concernées et se sont traduites par des échecs. Ceux-ci ont été aggravés par la sécheresse de 1973 qui avait durement frappé les pays sahéliens par des baisses record de la production agricole et un cheptel en grande partie décimé. Ce déficit de production agricole vivrière conséquent qui résulta de la politique agricole et économique très extravertie qui a été menée (Amin, 1971) a

créé une situation de déséquilibre alimentaire sans précédent. La solution retenue pour y remédier a été l'importation massive de produits céréaliers, principalement le riz, base alimentaire de la population tant rurale qu'urbaine. Ainsi au niveau national, le pays a vu accroître ses importations de riz depuis la fin des années 70, passant de 250 000 T à près de 800 000 T aujourd'hui (ANSD, 2013). Ce qui est paradoxal au vu des potentialités (disponibilité de terres fertiles sur les différentes vallées fluviales) de développement d'une riziculture qui pourrait auto-suffire le pays, comme en témoigne le nombre de bassins fluviaux présents sur le territoire (fig.1). Mais les choix politiques des nouveaux gouvernants, comme évoqué plus haut, ne furent qu'un prolongement du vieux système d'extraversion et d'exploitation des colonies qui devaient rester de simples pourvoyeurs de matières premières qu'elles soient minières ou agricoles. L'une des principales conséquences d'une telle logique a été la modification complexe et profonde des habitudes alimentaires locales induite par l'abandon progressif des spéculations vivrières au détriment des cultures de rente qui ont fini par exacerber les problèmes alimentaires que la zone a connus (Gado, 1993 ; Dubresson & Raison, 2003).

### **3-2- Un tournant politique au début des années 1980 : les programmes d'ajustement structurel et le désengagement (forcé) de l'Etat**

La grande crise socioéconomique, politique et écologique enregistrée durant les décennies 1970 et 1980 dans les pays sahéliens, a été l'une des raisons de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) imposés par le FMI et la Banque mondiale avec pour objectif principal un rétablissement des équilibres au sein des économies nationales. Le rôle des pouvoirs publics dans les choix d'orientation de politique générale a été singulièrement restreint par les institutions financières internationales. L'analyse économique classique était que « *l'hégémonie de l'État constituait un frein à l'essor économique. Au volontarisme de l'État s'est substitué la volonté des bailleurs de fonds avec la mise en place des Programmes d'ajustement structurel* » (Dièye, 2008)

Les premières mesures d'ajustement économique concernant le secteur agricole vont dans le sens du désengagement de l'État (avec le slogan « *Moins d'État, mieux d'État* ») et de la création d'un climat économique capable de faire de l'agriculture une activité économiquement rentable pour des acteurs privés. Elles devraient s'accompagner d'une politique visant à privatiser ou restructurer les entreprises publiques (Sakho Jimbira, 2009), tout en recherchant la responsabilisation des agriculteurs, des éleveurs et des différents acteurs, la libéralisation des prix et des marchés, la décentralisation politique et l'incitation à l'investissement privé en milieu rural. Par ailleurs, ces politiques ont mis fin « *aux ambitions d'autosuffisance alimentaire déclinées à l'échelle nationale. L'autosuffisance alimentaire nationale va dès lors laisser la place à la sécurité alimentaire, celle-ci étant atteinte lorsque la situation d'offre de biens alimentaires correspond à la demande globale de biens alimentaires* » (Hrabanski, 2011).

Cette période marque un tournant avec la mise en place de programmes spécifiques prenant en charge le sous-secteur de l'élevage jusque-là négligé dans les politiques de développement agricole. Le programme de développement de l'élevage dans le Sénégal oriental (PDESO) a vu le jour dans ce contexte. Au demeurant, les effets escomptés n'ont pas été au rendez-vous. Le développement de la filière laitière comme celle de la viande et des autres produits issus de l'élevage, a été entravée par la crise économique issue de la dévaluation du Franc CFA intervenue en 1994. Les conditions climatiques très aléatoires de cette décennie ainsi que la faible adhésion des populations rurales concernées ont été aussi des éléments déterminants dans cet échec.

Les choix politiques et stratégies agricoles liés aux programmes d'ajustement structurel n'ont donc pas permis de réduire durablement et efficacement la pauvreté en milieu

rural et d'enrayer le déficit de la balance commerciale des produits alimentaires et le recours à l'importation de produits alimentaire notamment le riz devient de plus en plus important (LOASP, 2004). La question de l'autosuffisance alimentaire reste ainsi un vieux rêve qui semble irréalisable depuis des décennies de politique.

### 3-3- La nouvelle orientation politique

L'agriculture constitue avec l'élevage la première activité économique en zone rurale sénégalaise. Elle contribue d'une manière assez significative à la formation du produit intérieur brut (PIB) et occupe une large part de la population active (Sakho Jimbira, 2009). Pour ne plus reproduire les erreurs du passé, le Sénégal s'est doté depuis 2009 d'un outil législatif, la Loi d'Orientation Agrosylvopastorale (LOASP) qui définit le cadre d'évolution des secteurs concernés et le statut socioprofessionnel des producteurs, même s'il faut reconnaître que « *les politiques agricoles et autres lois d'orientation agricole sont devenues le champ de compromis idéologiques qui transparissent dans les visions, c'est-à-dire dans les constructions prospectives du secteur agricole* » (Goura Soulé, 2008). L'avancée significative notée dans la mise en place de la LOASP se traduit par la décision des pouvoirs publics de réformer le foncier rural et de mettre en place un Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE), en concertation avec les collectivités locales et les organisations de producteurs concernés dans le cadre de la politique de décentralisation. Un programme somme toute ambitieux qui devrait permettre de redéfinir les espaces sylvopastoraux et de réconcilier *in fine* l'activité pastorale et l'agriculture et de leur meilleure association.

#### Article 22 :

*« La définition d'une politique foncière et la réforme de la loi sur le domaine national constituent des leviers indispensables pour le développement agro-sylvopastoral et pour la modernisation de l'agriculture. La politique foncière repose sur les principes suivants : la protection des droits d'exploitation des acteurs ruraux et des droits fonciers des communautés rurales, la cessibilité encadrée de la terre pour permettre une mobilité foncière favorisant la création d'exploitations plus viables, la transmissibilité successorale des terres pour encourager l'investissement durable dans l'exploitation familiale, l'utilisation de la terre comme garantie pour l'obtention du crédit. »*

Extrait de la LOASP, 2004

Cependant des inquiétudes demeurent encore et sont relatives à la poursuite des activités pastorales dans le cadre de la redéfinition du foncier rural qui, à terme, fera apparaître de nouveaux enjeux concernant l'accès aux ressources pour le bétail. « *La complexité de la question foncière se traduit par la multiplicité des enjeux qui la composent et des dynamiques qui la traversent. L'évolution des contextes socio-économiques et politiques nationaux et du contexte international fait apparaître de nouveaux défis fonciers, dont l'ampleur reste encore incertaine* » (Brasserie, 2008). En effet, cette problématique foncière bien prise en compte dans le cadre de cette nouvelle loi, ne fera qu'augmenter la pression sur les terres et sur les ressources naturelles dans la mesure où l'élevage risque d'être le parent pauvre dans cette mise en valeur. Dans le Ferlo, la forte tradition des populations à la mobilité avec le bétail, sera incompatible avec cette loi foncière. Car un nouveau découpage foncier impliquera une sédentarisation des sociétés et de l'activité d'élevage.

Sur un autre plan, les petites exploitations familiales risquent de connaître le même sort. Les projections démographiques montrent une augmentation de la population à l'horizon 2020 – 2030. Malgré les migrations vers les villes, le risque d'un émiettement des propriétés existe encore. La politique de décentralisation entamée depuis les années 1960 devait ouvrir vers une gestion foncière au niveau local, notamment à l'échelle de la communauté rurale. Ainsi les collectivités locales devront-elles pleinement assurer les compétences qui leur sont transférées notamment en matière foncière. Le problème aujourd'hui est que ce transfert est

souvent théorique. Car « *les dynamiques de décentralisation se révèlent être des dynamiques institutionnelles de création, par le haut, d'entités territoriales dont la légitimité foncière reste entièrement à construire, face à des territoires villageois ou inter-villageois qui, eux, font localement sens* » (Brasserie et al, 2008). L'implication de l'ensemble des acteurs à la base est nécessaire pour la réussite d'une telle mission.

## **Conclusion**

Le secteur agricole sénégalais reste dominé par une agriculture de subsistance marquée par son caractère extensif et sa très faible productivité et un élevage aussi à caractère extensif et itinérant également peu productif. En effet, bien qu'occupant 60 % de la population active, le secteur ne contribue que faiblement au PIB, environ 15 %. L'élevage reste toujours étroitement et historiquement dépendant des activités agricoles.

Les logiques politiques et économiques ont toujours mis l'accent sur l'agriculture au détriment de l'élevage. Un choix qui, non seulement a rompu les équilibres entre ces deux bases des économies paysannes mais a aussi inscrit les paysans et les pasteurs dans un système économique qu'ils ne maîtrisent pas. Cette dernière option a été un facteur important dans l'extension des surfaces cultivables au détriment des réserves pastorales et des forêts classées. Cet accroissement des terres cultivables notamment dans le sud du Ferlo, ne s'est malheureusement pas traduit par une intensification agricole mais plutôt par la persistance de stratégies de production extensives peu productives, très demandeuses en terres et participent aussi à la dégradation des écosystèmes. Il est aussi source de tensions et conflits entre les éleveurs et les paysans. Les questions qui surgissent aujourd'hui portent sur la problématique de la prise en charge des besoins alimentaires d'une population fortement croissante à l'intérieur du pays comme sur le littoral, de la préservation des écosystèmes ainsi que d'une nouvelle refondation des systèmes socioécologiques qui limiterait les impacts négatifs sur l'environnement du développement des activités d'élevage et d'agriculture.

## **Bibliographie**

- AMIN S. 1971. L'Afrique de l'Ouest bloquée, l'économie politique de la colonisation 1880-1970, Paris, Minuit, 1971.
- ANSD. 2013. Situation économique et sociale du Sénégal.
- BRASSERIE V. & OUEDRAOGO M. G., 2008. La sécurisation foncière : un des défis majeurs pour le nouveau siècle. Grain de sel, 41-42 : 13-14.
- DIA D., 2009. Les territoires de l'élevage laitier à l'épreuve des dynamiques politiques et économiques : éléments pour une géographie du lait au Sénégal. Thèse de doctorat de 3e cycle en Géographie, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 336 p.
- DIEYE P. N., 2008. Les politiques agricoles en Afrique subsaharienne : une symphonie inachevée, Grain de sel, 41-42 : 6-7.
- DUBRESSON A. & RAISON J. P., 2003 (2e éd.). L'Afrique subsaharienne une géographie du changement. Paris, Armand Colin (Coll. U – Géographie), 245 p.
- FALL A. 2014. Le Ferlo sénégalais : Approche géographique de la vulnérabilité des anthroposystèmes sahéliens. Thèse de Géographie Université Paris Sorbonne cité Paris 13 Labo. PLEIADE EA 7338
- FAYE A., 2011. Revue des politiques d'élevage en rapport avec la gestion durable du bétail ruminant endémique (Rapport de consultance), Nairobi, ILRI, 64 p.
- GADO A. B., 1993. Une histoire des famines au Sahel : Étude des grandes crises alimentaires (XIXe –XXe siècles). Paris, L'Harmattan (Coll. Racines du présent), 201 p.

GOERG O., 2006. Domination coloniale, construction de « la ville » en Afrique et dénomination, *Afrique & histoire*, 1 (5) : 15-45.

GOURA SOULE B., 2008. Agriculture : quelle vision pour quelle politique ?, *Grain de sel*, -42 : 9-10.

Gouvernement du Sénégal. 2004. Loi d'orientation Sylvopastorale.

HRABANSKI M., 2011. Souveraineté alimentaire. *Revue Tiers Monde* 3 (207) : 151-168

LESOURD M., LOMBARD J. & NINOT O. 2004, Nouveaux espaces, nouvelles centralités : échanges et réseaux en milieu rural sénégalais, in *Regards sur l'Afrique, Historiens & Géographes*, (379) juillet, 141-152.

LOMBARD J., 1990. Acteurs et enjeux dans le Bassin Arachidier Sénégalais, in Blanc-Pamard Ch. (ed.) *Dynamique des systèmes agraires. Politiques agricoles et initiatives locales : adversaires ou partenaires*. Paris, ORSTOM, 133-160

RETAILLE D., (2008), « le modèle saharien de la circulation, de la mobilité et de l'incertitude spatiale », *Autrepart*, N°47

SAKHO-JIMBIRA M. S., 2009. L'autonomie alimentaire par la diversification des activités : le cas des ménages agricoles du bassin arachidier au Sénégal. Thèse de doctorat en Économie du développement agricole, agro-alimentaire et rural, Université de Montpellier 1, 241 p.

SANTOIRE C., 1983. Raison pastorale et développement: Les sociétés Peuls face aux aménagements. Dakar, ORSTOM (Coll. Travaux et documents de l'ORSTOM n°166), 178 p.